

Pour une circulation apaisée dans notre quartier

Où en est-on de ce dossier ?

En septembre dernier, nous avons pris attache avec notre Elue, Mme N. Marin-Khoury, afin de lui exposer les problèmes relatifs à la sécurité des piétons et des cyclistes en raison de la vitesse excessive de nombreux véhicules et de lui proposer des solutions adaptées.

Début novembre, suite au grave accident dont a été victime un collégien en traversant l'avenue Albert Dubout, à l'entrée du Collège, nous avons immédiatement saisi le Maire, lui rappelant l'urgence de notre demande.

A la mi-décembre, il a alors adressé un courrier que vous avez tous reçu, mentionnant des solutions pour remédier à la dangerosité de ce boulevard périphérique à grande circulation. A l'exception de l'installation de panneaux limitant la vitesse à 30 km/h de l'axe F. Fabrège - où se situe l'entrée principale du Collège - il n'est fait aucune mention de nos préconisations en faveur du cœur du quartier, autour de cet axe.

Nous avons aussitôt interpellé le Maire pour dire que ces panneaux 30 sont une mesure encourageante que nous apprécions, mais que ceci est insuffisant, **il reste à mettre en place des moyens efficaces de casser la vitesse excessive des véhicules.**

Les préoccupations de la Mairie se focalisent sur un plan d'ensemble instituant une « zone de circulation apaisée » comprenant notre quartier.

L'association reste décidée et attentive aux avancées réelles qui rejoignent les préconisations des résidents. Nous ne lâcherons rien et vous tiendrons étroitement informés de l'évolution de notre concertation avec la Mairie.

Francis De Beer, Véronique Delattre

Projet de revalorisation du site du Château Leyris

Vous avez peut-être reçu une lettre ouverte du collectif Pointe pop ?

Ce collectif porte un projet de revalorisation du site du Château Leyris, situé à l'angle de la rue Colin et du bd Vieussens. Ce site pourrait accueillir une animation temporaire pendant l'été. A terme, cette animation pourrait devenir pérenne et être à la fois un lieu de détente et un lieu culturel et de diverses activités associatives.

Le responsable du Collectif est venu nous rencontrer pour nous présenter leur projet. Un questionnaire est en ligne afin de connaître les attentes des habitants concernés <https://pointepop.fr/>

Francis De Beer, Véronique Delattre



« Le bien-être dans notre quartier »

contact@mionassociation.org

3, bd de la Perruque—Montpellier

Bulletin d'information n°12

Janvier 2021

Sommaire

Le point sur

- Nos outils de communication
- Circulation dans le quartier
- Fleurissement de notre quartier

Prochainement

- Assemblée Générale
- Troc de plantes

Enquête

Projet de revalorisation du site du Château Leyris par le Collectif Pointe pop

Bonjour à toutes et à tous,

Recevez tous nos vœux pour cette nouvelle année ! Nous abordons 2021 avec résilience et détermination pour continuer à porter avec vous de beaux projets engageants et pour nous retrouver autour de moments solidaires et festifs.

Deux événements importants se dérouleront ce 1er trimestre : notre **Assemblée Générale**, temps fort de la vie associative, et, pour la 1re fois, un **Troc de plantes**.

Les dates de ces événements étant étroitement dépendantes de la situation sanitaire, nous vous invitons à consulter régulièrement notre site internet ou notre page Facebook.

Au plaisir de vous retrouver,
Bien cordialement
Véronique Delattre

Nos outils de communication

Vous ne nous connaissez pas encore ?

Vous souhaitez être informé(e) des projets portés et des activités proposées ?

Mion association a désormais son **site internet**

<https://mionassociation.org/>

et sa **page Facebook**

<https://www.facebook.com/mionassociation>

N'hésitez pas à les consulter et à liker la page Facebook !



Assemblée Générale

Que vous soyez adhérent (e) ou non, MION association vous invite à son

Assemblée Générale Jeudi 5 mars 2021 de 18h à 20h

À la Maison Pour Tous l'Escoutaire
67 rue des Razeteurs - Montpellier

A l'ordre du jour :

- Adoption du Rapport d'activité 2020 (par les adhérents 2020)
- Adoption du Rapport financier 2020 valant quitus (par les adhérents 2020)
- Election du Conseil d'administration 2021

Vous étiez adhérent(e) en 2020 et ne pouvez pas venir. Merci de remplir le formulaire ci-dessous et de le remettre à un adhérent de l'Association.

Pouvoir

Je soussigné(e)

Domicilié(e)

Donne pouvoir à

Pour voter en mon nom, à l'Assemblée Générale de MION association, jeudi 5 mars 2021.

A Montpellier, le

Signature :

Appel à bénévoles

Vous souhaitez vous impliquer, de manière pérenne ou ponctuellement, dans MION association ? N'hésitez pas à nous contacter :
contact@mionassociation.org



MION
association



Troc de plantes



Dimanche 7 mars

De 9h à 12h

Place de l'Olivier

Rue F. Fabrège



<http://mionassociation.org>
contact@mionassociation.org

Jardiniers de tous horizons, passionnés ou simples amateurs,

**venez échanger gratuitement
vos semis, graines et plantes
et partager un moment de convivialité**

Atelier dessin pour les enfants



*Pensez à étiqueter vos plantes, boutures et graines
Prévoyez des cagettes ou cartons pour le transport*



Fleurissement de notre quartier

Ils sont au nombre de 23 « petits jardins fleuris » poussés au gré de vos demandes de permis de végétalisation.

Autant de petits coins de nature qui habillent les pieds d'arbres de la rue Fabrège. Certains fleuris, d'autres audacieux se lancent dans du 100% plants méditerranéens, les plus discrets se préparent au retour du printemps et les p'tits nouveaux attendent avec impatience d'être tous végétalisés.

Ces pieds d'arbres offrent de jolis petits coins de nature et limitent l'impact de maitres canins indéclicats. **La rue Fabrège devient la voie fleurie du quartier Mion.** Reste à développer vos initiatives côté impair : nous vous faisons confiance pour équilibrer ce fleurissement.

Les prochaines demandes de permis sont à déposer avant le 30 août 2021

Et toujours sur le site :

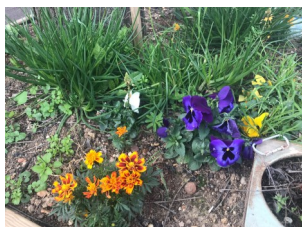
<https://www.montpellier.fr/4396-permis-de-vegetaliser.htm>

NOUVEAU :

Depuis octobre 2020, *Mion Pied d'arbre* - feuillet d'information trimestriel diffusé auprès des « parrains » - communique trucs et astuces pour entretenir ce fleurissement.

A l'écoute de vos commentaires lors du 1er « Troc de plantes » fixé au **dimanche 7 mars** ou par mail à contact@mionassociation.org

Fleurissement vôtre,
Isabelle Blum



Bulletin d'adhésion 2021

L'adhésion est le témoignage de l'intérêt que nous portons à notre quartier, de notre envie de connaître ses habitants et de partager des moments de convivialité.

Elle permet d'être régulièrement informé des activités et des projets engagés pour le quartier. Elle permet également d'être convié aux différentes manifestations informatives et festives organisées.

Le montant de l'adhésion est de 7 € par foyer.

Elle peut se faire

- soit en nous retournant ce bulletin rempli accompagné du montant de l'adhésion
- soit en adhérant en ligne sur notre site internet

<http://mionassociation.org> / nous rejoindre / adhérer en ligne

Nom Prénom

Adresse.....

Email.....

Nombre de personnes dans le foyer.....

Téléphone.....

Chèque à l'ordre de Mion association

contact@mionassociation.org
3, bd de la Perruque - Montpellier

Avec le soutien financier de la ville de Montpellier et du Département de l'Hérault

